

Comment lire la carte Tiers Payant ADRÉA Mutuelle

⑨ **Portail opticiens et audioprothésistes** à utiliser pour toutes demandes de devis, pec, factures.

⑤ **Code préfectoral** nécessaire pour la transmission des flux par la norme Noé/Iris.

⑥ **Période de validité** - Atteste de la date d'ouverture et de fermeture des droits au tiers payant.

① **Coordonnées** du Centre de Gestion dont dépend l'adhérent, détenteur de la carte.

② **Bénéficiaires** - Nom, prénom du bénéficiaire, date de naissance, numéro de régime obligatoire à rapprocher des informations figurant sur la carte VITALE.

ADREA Mutuelle
Mutuelle soumise au livre II du code de la Mutualité
Centre de gestion de.....
Adresse
Tél :
Télétransmission hors Sésam Vitale
Code télétransmission :
Kalivia (KAL) : www.tp-adrea.net
Période de validité :
N°adhérent :
N°AMC : 311 799 878
Typ. conv. : MU CSR :
Mutuelle inscrite dans l'annuaire AMC
BÉNÉFICIAIRE(S) : NOM - PRÉNOM
QUALITÉ - DATE DE NAISSANCE - N°SÉCURITÉ SOCIALE
Réseau conventionné / Opérateur
GARANTIES OUVRANT DROIT AU TIERS PAYANT RÉGIME OBLIGATOIRE INCLUS
DUPONT Bernard
A 26/07/1972 1720773063125-42
DUPONT Amélie
E 20/10/2007 1720773063125-42
Autres garanties : voir votre script prescriptions.
LES TAUX S'APPLIQUENT AU TARIF DE RESPONSABILITÉ DE LA SÉCURITÉ SOCIALE. Hors parcours de soins pas de tiers payant.

③ **Numéro SIREN** - (ancien numéro RNM) indispensable pour effectuer des télétransmissions en DRE à croiser avec le critère secondaire.

④ **Critère secondaire** permettant la bonne orientation des flux en Sésam Vitale.

Avertissement : Les mentions figurant sur la carte dépendent de la garantie souscrite. Certaines mentions présentent dans l'exemple ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à tous les contrats.

⑧ **Informations complémentaires** sur le remboursement de certaines prestations.

⑦ **Descriptif des prestations** ouvrant droit au tiers payant. Le libellé de ces codifications est indiqué au dos de la carte et vous permet de vérifier si l'adhérent bénéficie ou non de la prestation.

Nos Centres de Gestion

Centres de Gestion	Codes préfectoraux	N° SIREN	Zone vitale (DRE)	Contacts Professionnels de Santé	
				Téléphone	Fax
PAYS DE L'AIN	01005628	311799878	MU + Critère secondaire 001	04 74 32 37 71	04 74 32 37 23
CENTRE AUVERGNE	03001754	311799878	MU + Critère secondaire 003	04 70 34 10 10	04 70 34 10 75
NORMANDIE PAYS DE LA LOIRE / BRETAGNE	14004227	311799878	MU + Critère secondaire 014	02 31 15 30 30	02 31 15 30 29
FRANCHE-COMTÉ	25002995	311799878	MU + Critère secondaire 025	09 69 32 12 32	03 81 65 82 53
LANGUEDOC-ROUSSILLON PACA	30005151	311799878	MU + Critère secondaire 030	04 66 29 39 99	04 66 29 39 89
ALPES DAUPHINÉ	38911798	311799878	MU + Critère secondaire 038	04 76 33 93 93	04 76 33 93 99
BOURGOGNE	71010102	311799878	MU + Critère secondaire 071	03 85 39 93 00	03 85 38 76 97
PAYS DE SAVOIE	73003589	311799878	MU + Critère secondaire 073	04 79 70 80 90	04 79 70 09 89

Codifications des garanties ouvrant droit au tiers payant

AMIN Actes infirmiers	EXTE Soins externes	OPTI Montures, verres, lentilles
AUDI Audiprothèses LPP	FORF Forfait journalier hospitalier	PHAR PHCO + PHNO
AUXM Auxiliaires médicaux	HOCF HOCF + CHAM	PHCN PHCO + PHNO
CERL Consultations + EXTE + RADL + LABO	HOCF HOSP + FORF	PHCO Pharmacie à 30%
CHAM Chambre particulière	HOSM Frais de séjour	PHNO Pharmacie à 65%
CHIR Honoraires hospitalisation	HOSP HOSM CHIR	PHOR Pharmacie à 15%
DENT DEPR + DESO	LABO Laboratoire	PHRL PHAR + RADL + LABO
DEOR Orthodontie	LARA LABO + RADL	PROA Prothèse auditive
DEPR Prothèse dentaire	OBSQ Obsèques	RADL Actes Z ZB ADE ADI
DESO Actes en D, DC et SCP	OPAU OPTI + AUDI	TRAN Transport

ADREA Mutuelle vous donne accès à des informations et conseils de prévention santé
☎ au 39-35, code ADREA : 1524
➡ sur www.prioritesantemutualiste.fr

Opticiens et Audioprothésistes Conventionnés
www.tp-adrea.net

Carte d'adhérent mutualiste
TIERS PAYANT
Carte personnelle à présenter aux professionnels de santé
ATTENTION !
La période de validité de cette carte est indiquée au recto, en haut et à droite. Les droits au tiers payant cessent dès que vous êtes radié de la mutuelle ou la cessation du paiement de vos cotisations, indépendamment de la période inscrite sur la carte.

Essentiel et complémentaire

⑩ **Site internet** ADREA Mutuelle depuis lequel vous pourrez accéder aux extranets vous étant réservés.

⑨ **Réseau KALIVIA** ADREA Mutuelle a rejoint ce réseau conventionné.